



Le Général Khéreddine (Musée du Bardo)

SOMMAIRE

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Le Général Khéreddine, premier «occidentaliste» tunisien
Moncef Chenoufi 2-4 - Revue des revues : la crise du Golfe
(3e et 4e trimestres 1990) 5-8 | <ul style="list-style-type: none"> - Chronologie
 La Tunisie au jour le jour :
 janvier 1991 9 - Les Sciences Humaines et Sociales en février 10 <ul style="list-style-type: none"> * Séminaires et colloques * A lire et à connaître |
|---|--|

LE GENERAL KHEREDDINE, PREMIER OCCIDENTALISTE TUNISIEN

CHENOUI Moncef. - Aqam al Masâlik fi ma'rifat ahwâl el Mamâlik (la plus sûre direction pour la connaissance des états); 1ère édition intégrale de la relation de voyage. - Tunis : Beït al Hikma, 1990. - 2 vol. - 500 p. + 750 p. - (Série : Histoire des Textes, Historiographie, 20).

Il est communément admis que le XIX^e siècle a été pour le monde arabo-musulman placé, dans sa quasi-totalité, sous la suzeraineté toute nominale de l'Empire ottoman, le siècle de la Renaissance «*nahdha*»; affronté à la pénétration économique et culturelle de l'Europe expansionniste et capitaliste, ce monde a manifesté, depuis l'expédition de Bonaparte en Egypte en 1798, et un peu plus tard, la prise d'Alger en 1830, un souci de plus en plus accru d'information sur l'Europe : trois auteurs arabes, deux Moyen-Orientaux et un Tunisien ont renouvelé un genre très ancien, datant du VII^e/XIII^e siècle, lui-même issu de la science géographique arabe : il s'agit du genre «*rihla*» (relation de voyage) consacré initialement à la relation de voyage d'Andalous musulmans et de Maghrébins à destination de La Mecque, en vue d'accomplir le pèlerinage et axé, à partir du XIX^e siècle, sur la description de l'Europe, objet de crainte et de fascination, tout à la fois, de la part de pays conscients de la montée des périls, en provenance du «*continent des Infidèles*». Changement de cap, et, partant, changement de champ d'investigation. L'Egyptien Rifa'a at-Tahtawi (1801-1873) a été le pionnier de ce genre renouvelé, avec sa relation de voyage à Paris publiée au Caire en 1834 et où prédominent les préoccupations littéraires. Il eut deux continuateurs, le syro-libanais Ahmad Faris as-Sidiyaq (1804-1887), féru de notations ethnographiques et auteur d'une triple relation de voyage consacrée à Malte, la France et l'Angleterre, publiée à Tunis en 1863 et le Tunisien, le Général Khéreddine (1822-1890) auteur de **Aqam-al-Masâlik fi ma'rifat ahwâh al Mamâlik** (La plus sûre direction pour connaître l'état des nations) publiée à Tunis en 1868. Depuis, le genre de la «*rihla*» en Europe a fleuri, en Orient et au Maghreb et ne fut éclipsé, au début du XX^e siècle que par les nouveaux genres journalistiques.

Nous vous proposons de mettre en lumière l'apport du Tunisien Khéreddine dans son importante relation de voyage qui se distingue des deux précédentes, par la prééminence des questions politiques, en matières de changement et réformisme et par l'esquisse des fondements de ce qu'on pourrait appeler «*l'occidentalisme*», science qui aurait dû et pu prospérer et se développer, parallèlement à l'orientalisme né quelques siècles plus tôt en Europe (1). Au préalable, nous présenterons très brièvement l'auteur, en rapport avec la situation de crise que connut la Régence de Tunis, frappée d'ankylose depuis le XVII^e siècle et qui, sous les effets conjugués de l'absolutisme beylical et de la pénétration économique européenne est passé de la «*protection*» des puissances étrangères au «*protectorat*» français.

Khéreddine

Mamelouk (esclave affranchi) ramené en Tunisie à l'âge de 17 ans, en 1839, Khéreddine fut élevé par le Bey Ahmed (1839-1855) au Palais du Bardo et ne manqua pas, compte-tenu de ses qualités intellectuelles supérieures, de gravir très vite les échelons de la hiérarchie du pouvoir. En 1846, il accompagna, en qualité d'aide de camp, le bey en France : c'était son premier contact avec l'Europe; de 1853 à 1856, il y effectua un long séjour, cette fois à Paris, le Bey l'ayant chargé de défendre les intérêts du gouvernement tunisien dans un procès engagé contre un ministre prévaricateur réfugié à Paris. Promu en 1853 Général de Division et nommé en 1857 Ministre de la Marine, Khéreddine rentra à Tunis où il fut, à côté de ses nouvelles charges, le cerveau de l'équipe de dirigeants et de réformistes partisans du changement et qui, sous la pression des puissances européennes représentées à Tunis, poussèrent les Beys à proclamer, coup sur coup, en 1857 et en 1861, le **Pacte Fondamental** (sorte de déclaration des Droits de l'homme) et la **Constitution** et à désigner le Conseil Suprême (sorte de Parlement). Khéreddine ne tarda pas à déchanter, devant le blocage de l'Etat et l'hostilité du Bey Sadok (1859-1883) aux Réformes. Bien que désigné Président du Conseil Suprême, il dut, en décembre 1862, démissionner de toutes ses fonctions, à la suite d'un désaccord avec Mustapha Khaznadar, (mamelouk comme lui) le puissant Premier Ministre de trois beys successifs, de 1837 à 1873, au sujet d'un emprunt inconsidéré à l'étranger, à des taux usuraires exorbitants. Khéreddine vécut de 1863 à 1869 dans une semi-disgrâce, car son mariage tout récent avec la fille de Khaznadar lui permit de garder des relations avec les hautes instances du pouvoir. Ce fut ainsi qu'il fut envoyé en mission officielle en Europe, auprès d'une vingtaine d'Etats européens pour remettre à leurs chefs, au nom du Bey, des décorations et des lettres de remerciements, suite à celles reçues par le Bey, à l'occasion de la promulgation du Pacte Fondamental et de la Constitution. Ces missions avaient un objectif secret, du moins auprès de certaines puissances, dont la France : c'était la requête du Bey demandant la suppression des tribunaux consulaires. En dehors de ces missions et de quelques apparitions au Conseil privé du Bey, Khéreddine consacra sa retraite à la méditation sur le sort de la Régence et à la rédaction, avec le concours d'un cercle très restreint de savants, de sa fameuse relation de voyage : **Aqam al-Masâlik**.

La révolte paysanne qui éclata en 1864 et dura tout le temps de la retraite de Khéreddine jusqu'en 1869, le confirma dans son désenchantement : en effet, le plat-pays, soumis à une fiscalité de plus en plus oppressive et dévorante refusa de payer les impôts dont celui de la **medjba** (axe personnelle) doublée arbitrairement. Pire, les Réformes de 1857 et 1861 furent perçues par le plat-pays comme

un moyen supplémentaire de contrôle, voire de coercition. Le divorce entre le Beylik (le Bey, la classe dirigeante "mamelouk" et leurs alliés : savants, notables et commerçants des villes) et le plat-pays fut total et irrémédiable : c'est justement ce divorce que Khéreddine chercha à analyser et dont la solution résiderait à ses yeux, dans la réforme du système politique, c'est-à-dire de l'Etat, détenteur de l'autorité et du pouvoir et gestionnaire du Beylik.

L'économie de son ouvrage (une introduction longue de 91 pages et le premier livre (350 pages) consacré à la description de vingt pays européens) reflète bien les intentions de l'auteur : il s'agit d'une «*Défense et illustration de l'occidentalisme*», l'occident étant à la fois une référence et un sujet de méditation, dans une Régence où l'ouverture sur la mer est une «*donnée majeure*» de l'histoire tunisienne, à l'époque moderne.

Réformes nécessaires aux Etats musulmans

Contrairement à ses deux prédécesseurs, l'Egyptien Tahtawi et le Syro-libanais Sidiyaq, Khéreddine fait précéder sa description des vingt pays européens dont il parle, d'une introduction substantielle, dans laquelle il expose ses idées réformistes : il prend soin de la faire traduire et publier en français d'abord (2), quelques mois après la parution de l'édition arabe intégrale de *Aqwam el-Masâlik*, en 1868, en anglais ensuite (3) et en turc (4) enfin avec la ferme intention de la publier en persan (5).

Réfléchissant sur l'état de régression et d'arriération où se trouvaient les pays de l'Empire ottoman et sur le progrès des Etats européens, Khéreddine pose la problématique centrale de l'emprunt à l'Occident - infidèle et dominateur - dans le cadre de la loi (sharia) islamique pérenne et toujours viable.

Pour étayer son argumentation, il mit à contribution tout l'arsenal des justifications de l'emprunt, puisées dans la tradition islamique. Le Prophète n'avait-il pas dit : «*La sagesse est l'objet de la recherche du Croyant qui la prend là où il la trouve?*»

En vue de parer aux objections des conservateurs (dirigeants et clercs), il ne cessa de rappeler que :

- l'essor de la civilisation européenne n'est pas dû au christianisme puisque, argument majeur à ses yeux, l'Etat du Pape, qu'il inclut dans les vingt pays décrits, est le plus arriéré, parce que le plus despotique.
- cet essor n'est pas dû, non plus, à la fertilité des sols en Europe, contrairement à la thèse d'Ibn Khaldûn, dont Khéreddine fut un lecteur attentif et critique et auquel il se réfère souvent.

La prospérité des Etats européens est due, ne cessait-il de répéter dans son ouvrage, à leurs lois fondamentales, fondées sur la justice, l'égalité et la liberté. Or, ces valeurs cardinales, fruit d'un long cheminement de nationalisme occidental, sont précisément les fondements de l'Islam et sont à la base de la puissance et de la prospérité de Grand Califat islamique (thèse khaldounienne). C'est lorsque le pouvoir s'était éloigné des principes du Califat religieux que les Otto-

mans ont jugé bon d'en tempérer la subordination à la force par l'effet régulateur des lois rationnelles et politiques, les **Tanzimat** (1839).

Ainsi donc, pour les Etats arabo-musulmans épris de changement, la voie du progrès passe inéluctablement par l'Islam rénové et l'Emprunt - raisonné et lucide - aux acquis de l'Europe civilisée et non impérialiste et conquérante.

De même que la loi religieuse n'est pas incompatible avec les lois rationnelles faites par les hommes, de même le concours des politiques et des hommes de religion, traditionnels alliés du pouvoir traditionnel (ahl al hall wal-'aqd) est requis pour conduire le changement, le but final étant la bonne organisation du pouvoir (husn al-imâra), condition nécessaire de tout progrès.

En guise de transition à la deuxième partie de son ouvrage, Khéreddine complète cette introduction par un «*aperçu de la civilisation européenne*» où il magnifie la Renaissance et le «*Siècle des Lumières*» et d'un «*résumé*» sur les découvertes et les inventions européennes, dans lequel il glorifie l'enseignement, les bibliothèques et le libéralisme politico-économique de l'occident.

Le Constitutionnalisme et les Droits de l'homme en Europe

La description des vingt pays européens qui occupe la plus grande partie de l'ouvrage est donc l'illustration des observations et des idées énoncées dans l'introduction.

S'inspirant du plan communément adopté par les auteurs français de relations de voyage en Tunisie (6), Khéreddine ne se départit point du plan très sommaire qu'il choisit :

- histoire de l'Etat
 - liste des souverains
 - organisation politique, administrative et judiciaire
 - puissance financière et militaire (terrestre et navale)
- Ses sources sont à la fois arabes (Ibn Khaldoun notamment pour étayer certaines thèses) et européennes :
- Le Dictionnaire politique français
 - L'Annuaire parisien
 - L'histoire des Arabes de Sédillot, historien et secrétaire général du Collège de France
 - L'histoire du Consulat et de l'Empire de Thiers
 - L'histoire du Moyen Age depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'au milieu du XV^e siècle de Victor Duruy
 - Histoire de Brougham (pour l'Angleterre)
 - Histoire de Franqueville (id)
- sans parler des philosophes et historiens du siècle des Lumières qu'il cite abondamment.

C'est sous l'angle de la critique indirecte du pouvoir personnel et de l'apologie du constitutionnalisme et du libéralisme que Khéreddine se place pour classer les vingt pays décrits et inventorie leurs acquis démocratiques.

Il divise ceux-ci en «*Grands Etats*» et «*Petits Etats*». Les grands sont au nombre de huit : 1 - Empire Ottoman, 2 - France, 3 - Grande Bretagne, 4 - Autriche, 5 - Russie, 6 - Prusse, 7 - Confédération Germanique, 8 - Italie. Les petits

sont au nombre de 12 (dans l'ordre de **Aqwam al Masâlik** : 9 - Espagne, 10 - Suède-Norvège, 11 - Hollande, 12 - Danemark, 13 - Bavière, 14 - Belgique, 15 - Portugal, 16 - Suisse, 17 - «*Royaume du Pape*», 18 - Wurtemberg, 19 - Grand Duché de Baden, 20 - Grèce). Le critère étant l'enracinement dans les traditions constitutionnelles, libérales et démocratiques, deux états européens sont exclus du concert des états constitutionnels : la Russie tsariste et l'Etat du Pape.

L'Empire Ottoman, parce qu'il avait introduit depuis 1839, les **Tanzimat** et parce qu'il est à moitié européen, géographiquement, est classé le premier parmi les Etats européens décrits.

Vient en seconde position la France, dont Khéreddine rencontra Napoléon III à plusieurs reprises, au sujet du procès contre le ministre tunisien prévaricateur, s'étant naturalisé français, et au sujet des tribunaux consulaires; c'est le pays de la Révolution française, des Droits de l'homme et des philosophes du Siècle des Lumières : Khéreddine est le premier auteur arabe, contrairement à Tahtawi, à avoir longuement parié de la Révolution française, à avoir reproduit le texte de la Déclaration des Droits de l'homme et fait l'éloge des institutions constitutionnelles et démocratiques françaises.

La Grande Bretagne, qu'il classe en troisième position, mérite, néanmoins, de sa part une grande attention, car de tous les pays européens, c'est le plus ancien en matière de tradition constitutionnaliste (La Grande Charte octroyée en 1215).

L'Autriche et la Prusse dont Khéreddine rencontre les Empereurs méritent une mention spéciale : car outre leurs traditions constitutionnalistes, ces deux états ont présidé la confédération des Etats germaniques, modèle de fédéralisme dont fut fasciné Khéreddine et qu'il aurait souhaité voir s'instaurer dans l'Empire ottoman.

Si c'est dans la même optique qu'il décrit les autres Etats visités, il est juste de reconnaître que les Droits de l'homme respectés dans la plupart des pays évoqués sont célébrés avec force détails et lyrisme : que de digressions dithyrambiques au sujet de :

- l'abolition de la peine capitale en Prusse et en Russie tsariste (où elle est commuée en travaux forcés)
- l'absence de révocation arbitraire des ministres et des grands commis de l'Etat, mais l'obligation de les passer en jugement.
- l'absence totale d'exécutions sommaires de dirigeants et de ministres
- la généralisation et la gratuité de l'enseignement
- la responsabilité ministérielle devant le Parlement
- le respect des libertés publiques
- l'équité des tribunaux et des instances judiciaires
- la transparence fiscale et budgétaire etc...

Ainsi donc, **Aqwam al-Masâlik** est plus qu'un témoignage sur l'Europe, c'est une prise de conscience très aiguë d'une donnée majeure de l'histoire tunisienne, l'ouverture sur la mer, domaine du capitalisme marchand européen et des techniques avancées.

Fortement conscient des enjeux, Khéreddine a cherché à réformer l'Etat - trait d'union entre un monde méditerranéen en pleine évolution et une société traditionnelle bloquée, du fait du divorce entre l'Etat absolutiste (et ses alliés) et le plat-pays tenu à l'écart du profit engendré par les relations maritimes (7).

Certains ont reproché à Khéreddine son élitisme, d'autres ses mutismes sur un certain nombre de questions capitales. Nous retenons, pour notre part, son occidentalisme, voie royale pour appréhender le partenaire-Méditerranée oblige - du combat pour le progrès.

Moncef CHENOUFI
Professeur. Université de Tunis I

- (1) «*Nous n'avons pas toujours réussi à créer de véritables occidentalisés, c'est-à-dire des spécialistes menant consciemment leurs recherches dans le cadre d'un vaste programme systématique et rationnel, ayant pour but une meilleure connaissance, de l'intérieur, des civilisations et des cultures occidentales, dans leurs multiples facettes et manifestations, sans négliger leurs soubassements chrétiens ou leur gestation antique et médiévale*». Mohamed Talbi, préface à la thèse de Raoudha Gmara. - **Les Arts de la laine à Vérone aux XIVème et XVème siècles**. Publications de l'Université de Tunis, 1987, p. 2.
 - (2) **Réformes nécessaires aux Etats musulmans. Essai formant la première partie de l'ouvrage politique et statistique intitulé «La plus sûre direction que connaît l'état des nations»**. - Paris, Dupont, 1868, in 4°, 79 p. Cette introduction a fait l'objet d'une réédition annotée par Mme Magali Morsy : **Essais sur les réformes nécessaires aux Etats musulmans**, Paris, Edisud, 1987.
 - (3) **Necessary reforms of the musulman states. Essay which form the first part of the political and statistical work entitled : the surest way to know the state of nations** by General Khereddine. Athènes, 1874.
 - (4) Istanbul, 1878.
 - (5) Cette édition ne vit jamais le jour.
 - (6) Denise Brahim : **La littérature de voyage au Maghreb : historiographie et étude méthodologique** in **Le Monde arabe au regard des sciences sociales**, C.D.T.M., 1989, pp. 85-106.
 - (7) Sadok Boubaker. - **La Régence de Tunis au XVIIè siècle. Les relations commerciales avec les ports de l'Europe méditerranéenne, Marseille et Livourne**. Université de Toulouse le Mirail, 1978. (passim)
- Mohamed Hédi Chérif. - **Pouvoir et société dans la Tunisie de H.B. Ali (1705-1740)**. T. I et II. Tunis, 1986 (passim).



REVUE DES REVUES

«EQUILIBRE STRATEGIQUE AU MOYEN ORIENT»

La revue «*DEFENSE NATIONALE*» a publié dans ses numéros de l'année 1990 de nombreuses analyses politologiques sur le Machreq :

- **bilan de l'état des forces en présence** : «*L'équilibre stratégique au Proche-Orient au seuil des années 90*» par Emad Awwad (juin, p. 103-118). «*Politique et diplomatie : l'été 1990*» par Philippe Moreau Defarges (octobre p. 159-165).

- **évolution intérieure de certains états de la région** : «*Le vent de la démocratie souffle aussi sur le Koweït*» par Olivier Da Lage (juillet p. 119-126), «*La logique de Saddam Hussein*» par Philippe Rondot (novembre p. 45-59), «*L'Egypte face à la crise du Koweït*», par le général Pierre Rondot (octobre p. 99-116), «*Israël : crise d'un nouveau type*» par Marc Bonnefous (juin p. 139-145).

Il paraît utile de rappeler également les deux articles de Emad Awwad sur les positions de l'Union Soviétique et de l'administration Bush dans le conflit israélo-arabe (octobre 1989 p. 123-136, janvier 1990 p. 97-112).

«NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL ET CRISE DU GOLFE...»

Quatre dossiers du «*MONDE DIPLOMATIQUE*» abordent par des biais différents le problème de la crise du Golfe :

* **L'établissement d'un ordre international (octobre 1990)**, vu, notamment, à travers :

- le rôle de l'ONU dans la gestion de cette crise («*une real politik au service de quel ordre international*» par Maurice Bertrand)

- «*les objectifs fondamentaux de l'Amérique*» par Richard Barnet

- la volonté des Etats Unis de se faire le «*bras séculier de l'ONU*» («*Un gendarme ambigu*» par Claude Julien)

* **Les enjeux financiers et économiques de la crise (novembre 1990)**,

interrogation sur «*l'opportunité d'une intervention militaire dans une zone pétrolière et en période de récession*» («*L'économie supporterait-elle un 3ème «choc pétrolier»?*» par Jean-Louis Gombaud) et sur la «*Fragilité révélée des pétromonarchies*» (article d'Olivier Da Lage).

* **Les actions diplomatiques et leur enjeu** (décembre 1990) : De la difficulté d'une solution diplomatique et pacifique à la crise du Golfe («*La quête désespérée d'un dénouement diplomatique*» par Paul-Marie de La Gorce) aux liens culturels qui unissent l'Europe et le Monde Arabe («*Inséparables destins en Méditerranée*» par Dominique Chevalier qui rappelle «*qu'une des forces de la France sera d'animer la coopération (euro-arabe) et d'en protéger le dynamisme contre tous les dangers*».

* **Les conséquences de la guerre du Golfe (janvier 1991)**, en particulier :

- la légitimité ambiguë aux yeux des pays du Tiers-monde, de l'action armée contre l'Irak («*Que vienne enfin le règne de la loi internationale*» par Monique Chemillier-Gendreau).

- le cas de la Jordanie («*Les Jordaniens exposés en première ligne*» par Marc Lavergne)

- la position politique de l'Egypte («*Ambitieux et risqué, le choix de l'Egypte*» par Mohamed Sid Ahmed).

«ENJEUX DIPLOMATIQUES ET ECONOMIQUES DE LA CRISE DU GOLFE»

ARABIES, la revue mensuelle du Monde arabe et de la francophonie a insisté, dans la conjoncture de crise au Moyen Orient sur :

- **les retombées stratégiques** («*Le tournant de Genève*» par François Heisbourg) et politiques («*Les nouvelles fractures*» par Yasser Hawary) de l'annexion du Koweït par l'Irak (septembre 1990).

- **les enjeux économiques et diplomatiques de la crise du Golfe** (novembre 1990) pour les entreprises françaises («*Les entreprises françaises plumées*» par Samir Sobh) et pour l'avenir de la politique arabe des Douze («*Vers une convergence euro-arabe*» par Jean-Pierre Gauthier)

- **les situations de la Palestine** («*L'OLP écartelée par le Golfe à l'Intifada*» par Bassam Abou Cherif) **de la Jordanie** («*Le roi Hussein sur le fil du rasoir*» par Antoine Salkh) **et d'Israël** («*L'Etat hébreu verrouillé par les Faucons*», article de Jean-Paul Chagnollaud), nations de plus en plus engagées dans la crise du Golfe (janvier 1991)

En octobre 1990, un numéro spécial permet de retrouver une abondante **bibliographie sur l'histoire, l'économie, les enjeux stratégiques et politiques du Proche et Moyen Orient**, et offre une série d'analyses et de réflexions faites par d'éminents spécialistes du Monde arabe tels que Jacques Thobie, Habib Ishow et Paul Marie de La Gorce...

«LA CRISE DU GOLFE ET LES CONVULSIONS DU MONDE ARABE»

Compte rendu d'une table ronde organisée par la revue *ESPRI* (n° 10 octobre 1990) avec la participation de Ghassam Salamé, Olivier Roy et Percy Kemp. Les intervenants évoquent «*les liens substantiels*» existant entre le néo-nationalisme arabe et l'islamisme après l'occupation du Koweït par l'Irak le 2 août 1990; ils précisent quelles sont les «*descendances du nationalisme arabe de type nassérien*» et distinguent la «*culture politique arabe*» (arabité) des «*programmes politiques partisans*» (arabisme), ils s'interrogent sur l'avenir des différentes actions politiques dans le contexte de la «*fin de la doctrine nixonienne des puissances régionales*».

« FAUT-IL ISOLER L'IRAK ? »

POLITIQUE INTERNATIONALE (n° 45, été 1990) s'interroge, dans le contexte du processus de décomposition du monde communiste, sur la persistance de pouvoirs personnels dans deux états du Moyen Orient, l'Irak et la

Syrie et sur le «*rôle des Etat Unis en cette période d'érosion des idéologies*» :

Faut-il isoler l'Irak ? (p. 175-185). Ce compte rendu d'un entretien entre Jackie Simon et Phebe Marr (auteur de «*The modern history of Iraq*, Westview 1989) évoque, avant le 2 août 1990, l'idéologie originale du «*Saddamisme*», les fondements du pouvoir irakien civil et militaire, les priorités économiques du pays, son arsenal militaire par rapport aux capacités syriennes et israéliennes, l'évolution possible de la diplomatie irakienne dans la région... et se prononce pour la rupture de son isolement !

Deux autres articles sont à signaler :

- «*Comment contrer le Brejnev syrien ?*» par Daniel Pipes (p. 161-174), auteur de «*The greater Syria : the history of an ambition* » Oxford university Press, 1990.

- «*Etats Unis : vers un nouvel isolationisme ?*» par Ted Galen Carpenter, directeur des études de politique étrangère au Cato Institute (Washington DC) (p. 333-336) qui refuse «*une politique étrangère d'intervention active dans le monde*» comme étant «*incompatible avec la sauvegarde des vertus nécessaires au bon fonctionnement d'une économie de marché libre*».

«MARCHANDAGES SUR LES RIVES DU GOLFE : LE PETROLE, UNE ARME ET UN ENJEU »

LES CAHIERS DE L'ORIENT (n° 19, 3ème trimestre 1990) présentent un panorama des prises de position gouvernementales avant et après l'invasion irakienne du Koweït : les événements majeurs qui ont conduit à l'éclatement du conflit (Joseph Maïla); la difficile évolution de la vie parlementaire koweïtienne depuis 1962 (Olivier Salles) et l'état de son opposition (Chris Kutschera); la nature et les dimensions de l'enjeu pétrolier et les conséquences de la crise au plan stratégique et dans le domaine économique (Nicolas Sarkis, Hadi Abou Mrad); les réactions des pays de la région, du Caire à Rabat, de Damas à Téhéran, et l'apparent décalage entre les régimes et les peuples (Paul Tavernier, Marc Kravetz, Philippe Golub, Antoine Sfeir).

« ETUDES INTERNATIONALES »

Les deux dernières livraisons d'Etudes Internationales, revue de l'Association des *ETUDES INTERNATIONALES*

LES, Tunis (n° 36 et 37, 3ème et 4ème trimestres 1990) axent leur réflexion sur le droit international et le développement (articles de Ahmed Mahiou, Messaoud Mentrî, Mahmoud Mestiri, Chedly Ayari, Hareth Mzioudet...) et sur les positions gouvernementales tunisiennes dans le domaine des relations internationales, de mars à août 1990 : discours du Président de la République tunisienne devant le Conseil de l'Interafricaine Socialiste et Démocratique (Le Caire, 7 mars 1990), au Sommet Arabe Extraordinaire (Bagdad, 28-29 mai 1990), à l'occasion de ses visites d'Etat en Italie (4-6 juin 1990) et en Allemagne (16-18 juillet 1990) ainsi qu'à l'ouverture de la deuxième session du Conseil de l'U.M.A. (Alger, 22 juillet 1990).

A noter également, le «*Message*» de Monsieur Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne au peuple tunisien concernant l'absence de la Tunisie au Sommet Arabe Extraordinaire du Caire (11 août 1990).

« A L'EST ET AU SUD, DE LA CRISE DU GOLFE A LA FIN D'UN EMPIRE »

La revue *HERODOTE* dirigée par Yves Lacoste (n° 58-59, juillet-décembre 1990), consacre trois analyses géopolitiques à «*l'invasion du Koweït*» (Olivier Da Lage), à «*la nouvelle crise du Golfe et ses antécédents*» (Paul Balta) et aux «*frontières d'Arabie*» (Stéphane Yerasimos).

« GOLFE, LA GUERRE »

Ce numéro spécial du *MONDE* (février 1991) conçu après l'invasion irakienne du Koweït rassemble de nombreuses réflexions datées d'août 1990 au 16 janvier 1991 (p. 1-30) : historique et prémices du conflit, personnalité du président Saddam Hussein, économies pétrolières et Krach boursier, rencontres et démarches diplomatiques arabes et occidentales, positions internationales face à l'embargo et aux prises d'otages, risques de guerres chimiques et nucléaires...

Les dernières contributions (p. 31-36) font référence aux premiers jours du conflit (16-23 janvier 1991); en annexe, une chronologie détaillée du 2 août 1990 au 23 janvier 1991 et une carte des forces armées en présence au 16 janvier 1991.

BOUSTANI (Rafic), FARGUES (Philippe). - **Atlas du monde arabe, géopolitique et société**; préf. de Maxime Rodinson. - Paris : Bordas, 1990. - 144 p. ill. et cartes. Ouvrage particulièrement intelligent, et combien d'actualité, pour comprendre le monde arabe à la fois dans son homogénéité et sa diversité. Un géographe et un démographe brossent en 267 cartes et schémas l'histoire fluctuante et complexe des «*vieilles entités*» aux «*états modernes*», de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien. La sobriété des techniques scientifiques a pris le pas sur toute littérature passionnante ou/et passionnée et apporte à la connaissance de ces sociétés des bases solides pour en aborder tous les domaines : culture, religion, état, ressources, économie, urbanisme, relations avec les autres pays, européens en particulier... Enfin une «*banque de données par pays*» achève l'atlas en répertoriant de façon synthétique et pratique les 20 pays arabes.

D'autres références cartographiques et statistiques peuvent être consultées dans :

* *L'EXPANSION* n° 390, 18 octobre - 14 novembre 1990

La nouvelle carte du monde : un monde qui bascule sous la dir. de Gérard Moatti; article sur «*L'Arabie, fragile et convoitée* » de Gérard Lalanne (p. 58-66, carte) et autres renseignements sur la croissance mondiale, la dette et l'évolution des rapports de force économiques.

* *LIBERATION*, n° hors série, décembre 1990

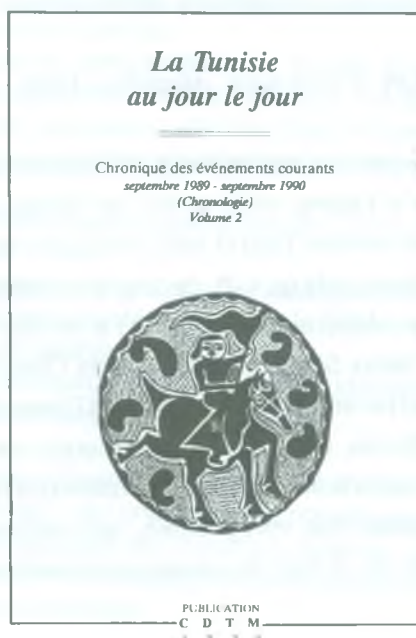
La nouvelle planète, les cartes d'un monde qui bascule d'un siècle à l'autre, sous la dir. de Serge July : carte mondiale des années 1989 et 1990 et rappel chronologique des événements clefs (p. 6-7); cartes des continents-sud et de la région méditerranéenne (p. 21) avec des articles de Zaki Laïdi, Gildas Simon et Jean-Claude Chesnais; cartes des conflits et terres d'embrasement (p. 47) avec des articles de Bruno Etienne, Ghazi Falah, Dan Meridor et Mohamed Sahnoun; «*1990, l'année de la démocratie*» (p. 81) avec deux cartes **mondiales des «intégrismes, nationalismes, fondamentalismes»** et «*le tour du monde du pluralisme*».

* **LE NOUVEL OBSERVATEUR**, collection Portrait n° 3

Les maîtres de l'Islam sous la dir. de François et Max Armanet et avec la participation d'une quarantaine d'universitaires : panorama de la civilisation musulmane avec une carte de l'Islam dans le monde (A. Miquel, R. Mantran, Med Harbi, M. Rodinson, J. Berque, Ch. Jambet... bilan analytique de la situation des pays arabes et musulmans avec une carte et des indicateurs statistiques par pays (J. de la Guérivière, M. Camau, S. Zeghidour, F. Soudan, J. Lacouture, E. Sanbar, O. de Lage et G. Grzybek, G. de Bouteiller, G. Buis, D. Rondeau, P. Sateh Agate...); des commentaires sur l'impact de la culture musulmane en Occident et son évolution contemporaine sur tous les continents (A. Taheri, P. de Baser, de Beer, F. Kpatindé, V.M. Monteil, R. Kastoryano, B. Lewis, B. Etienne, J.R. Henry et F. Fregosi, F. Aïchoune, M. Flory, M. Morsy, Y. Bigot, J. Daniel); en conclusion, une chronologie commentée et une bibliographie de référence.

* **ECONOMIE DU MONDE ARABE ET MUSULMAN** 1ère et 2ème éditions. Paris, éd. EMAM, 1989 et 1990.

Cet annuaire présente 3 études thématiques (1ère partie), des analyses macro-économiques par pays avec une fiche signalétique et des indices économiques (2ème partie), des tableaux de synthèses statistiques (3ème partie), un bilan de commerce international des pays arabes, iranien et turc et de leurs partenaires, exportateurs français, classés par secteur économique (4ème et 5ème parties). Dans l'édition 1990, dossier sur la coopération CEE-Maghreb.



VIENT DE PARAITRE

* **Dossiers sur le conflit du Golfe**

La Documentation française :

* *L'invasion du Koweït, opinions arabes*, in : Monde Arabe-Maghreb Machrek, n° 130, octobre-novembre-décembre 1990, 159 p.

* *Crise du Golfe : les changements stratégiques*, par la Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, 1990, 125 p.

Conséquences économiques et sociales de la crise du Golfe arabo-persique par le Commissariat général du plan, groupe Anti-crise, 1990, 272 p.

Le Monde, éditions :

* *Golfe, clefs pour une guerre annoncée* par Alain Gresh, Dominique Vidal, 1991.

* **Annuaire et bilans de l'année 1990**

* *L'Etat du monde 1991*, annuaire économique et géopolitique mondial. - Paris : La Découverte, 1991.

* *Le Bilan économique et social 1990*. - Paris : Le Monde, 1991. - (Dossiers et documents).

* *L'Année internationale*, annuaire géopolitique mondial. - Paris : Hachette, 1990 (Revue politique internationale).

* *RAMSES 1991*, rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies. - Paris : Economica, 1990. - (Institut français des relations internationales).

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR JANVIER 1991

01 Janvier : Cérémonie : Le Président de la République, présente ses vœux à la Nation, dans lesquels, il rappelle son profond attachement au dialogue, à la tolérance, et à la démocratisation du pays.

Ligue des Etats Arabes : Ouverture d'une permanence de la Ligue arabe à Tunis, dirigé par M. Mongi el-Fekih.

02 Janvier : UMA : Signature d'un accord commercial permettant la libre circulation de 58 produits entre les pays de l'UMA, et ce, sans aucune barrière douanière.

04 janvier : Tunisie-O.L.P. : Le Président Zine El Abidine Ben Ali reçoit, à Tunis, le dirigeant palestinien, M. Yasser Arafat, qui a souligné «l'importance» d'une action arabe commune dans le contexte actuel de la crise du golfe.

07 janvier : Tunisie-Palestine : M. M'hamed Ali Bouleymane, maire de Tunis, reçoit, à l'Hôtel de ville, M. Mansour Chahine, maire de la ville palestinienne de Bir-Zeït. Au cours de la cérémonie d'accueil, le maire a remis au nom de la municipalité de Tunis et de ses habitants, une aide financière au profit des projets sociaux de Bir-Zeït.

09 janvier : Diplomatie : Election de M. Mohsen Belhaj Amor à la présidence de la commission de la fonction publique internationale dont le siège est à New-York.

Pèlerinage : Le petit pèlerinage aux lieux saints de l'Islam en Arabie saoudite, «Omra», est suspendu en raison de la situation dans le golfe.

10 janvier : Tunis-Belgique : Signature de quatre accords de coopération sur la création d'un fonds d'études et de consultation multisectorielle, d'un fonds de maîtrise et transfert de technologie, d'une section de métrologie et sur la fourniture d'un scanner mobile.

11 janvier : Tunisie-Italie : Signature, à Rome, d'un protocole d'accord sur la création d'une entreprise mixte de filature de lin, entre le groupe italien Lanificio Marzotto et la société tunisienne Lee-Cooper-Tunisie.

Action humanitaire : La Tunisie et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) signent un accord de siège réglementant le statut de la délégation régionale de cette organisation qui, basée à Tunis, couvrira les cinq pays du Maghreb.

12 janvier : Environnement : Signature d'un protocole d'entente portant sur la création d'un fonds tuniso-suédois pour la protection de l'environnement en Tunisie.

14 janvier : Crise du golfe : La Tunisie propose au conseil de l'ONU d'adopter une résolution préconisant la réunion, dans l'année, d'une conférence internationale pour l'examen du problème du Moyen-Orient.

Sécurité : Le ministre de l'Intérieur, M. Abdelhamid Escheikh, annonce la mise en état d'alerte de l'armée et des forces de sécurité par mesure préventive pour faire face à d'éventuelles agressions et protéger les «intérêts vitaux, nationaux et étrangers».

Politique : Rassemblement autorisé, à Tunis de plusieurs milliers de personnes à l'appel des partis de l'opposition pour «dénoncer les instigateurs de la guerre» et exprimer leur soutien à l'Irak; le 15 janvier, une seconde marche pacifique rassemble 6000 manifestants; du 18 au 29 janvier, autres manifestations spontanées, à Tunis et en province.

15 janvier : OLP : Trois dirigeants palestiniens, dont Abou lyad, numéro deux de l'OLP, et Abou Al-Hol, chef des services de sécurité palestiniens, sont abattus par un garde du corps de ce dernier, dans une villa de Carthage. Le président Zine El Abidine Ben Ali a exprimé «sa vive émotion» au chef de l'OLP, Yasser Arafat, de retour le jour même à Tunis.

Sécurité : Sur décision du ministère de l'Education et de l'enseignement supérieur, fermeture des institutions de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, en raison des risques qui peuvent découler de la crise du golfe. Leur réouverture a été effective les 25 et 28 janvier.

17 janvier : Guerre du Golfe : Début des hostilités entre l'Irak et les «forces coalisées».

20 janvier : Tunisie-Egypte : Le gouvernement égyptien a décidé d'imposer un visa d'entrée dans son territoire aux citoyens algériens, marocains et tunisiens. Le 24 janvier, le gouvernement tunisien, par réciprocité, impose un visa d'entrée aux ressortissants égyptiens désirant se rendre en Tunisie.

Politique : Réuni sous la présidence de M. Zine El Abidine Ben Ali, au Palais de Carthage, le bureau politique du Rassemblement Constitutionnel Démocratique, se déclare solidaire de l'Irak, dans la guerre du Golfe.

23 janvier : Guerre du Golfe : Le ministère de la Santé Publique organise une collecte de sang et de médicaments au profit du peuple irakien.

Rassemblement : Manifestation et meeting organisés par le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD), dans le centre de la capitale, pour exprimer sa solidarité avec le peuple irakien.

26 janvier : Politique : Discours télévisé du président de la République tunisienne : apportant le soutien officiel de la Tunisie au «peuple frère irakien», rappelant la nécessité du retrait des troupes irakiennes du Koweït ainsi que la tenue dans les meilleurs délais, d'une conférence internationale sur la paix dans le Moyen-Orient, et enfin recommandant au peuple tunisien, après avoir souligné sa maturité et son sens du civisme, de veiller «à la sécurité et aux intérêts des résidents étrangers en Tunisie».

30 janvier : Tunisie-OLP : Le président de la République tunisienne, M. Zine El Abidine Ben Ali, reçoit le leader de la centrale palestinienne, M. Yasser Arafat, pour lui faire part des efforts déployés par l'UMA, en vue de mettre fin à la guerre.

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN FEVRIER

ANNONCE DE COLLOQUES 4e TRIMESTRE 1991

EN TUNISIE

20-23 octobre 1991 : «*LA DOCUMENTATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT*», organisé à Tunis par le Centre d'Etudes et de Recherches Ottomanes, Morisques de Documentation et d'information (CEROMDI), de Zaghouan.

12-18 décembre 1991 : «*Vème CONGRES D'ETUDES OTTOMANES*», organisé à Tunis par le CEROMDI de Zaghouan.

13-15 décembre 1991 : «*Vème COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA TUNISIE DE 1950 A 1951*», colloque organisé à Tunis par l'Institut supérieur de l'histoire du Mouvement national, dans le cadre du Programme National de Recherche d'Histoire du Mouvement National.

A L'ETRANGER

28-30 septembre 1991 : «*CIMETIERES ET TRADITIONS FUNERAIRES DANS LE MONDE ISLAMIQUE*», colloque international organisé à Istanbul, par l'université Mimar Sinan avec le concours du Centre de Recherche sur l'histoire, l'art et la culture islamique, et de l'institut français d'études anatoliennes.

4-8 novembre 1991 : «*CONGRES MEDITERRANEEN D'ETHNOLOGIE HISTORIQUE : L'IDENTITE MEDITERRANEENNE*» organisé à Lisbonne, par l'institut méditerranéen, Département de Sociologie de la Fondation Calouste Gulbenkian.

N.B. Le colloque du **29-31 janvier 1991**, organisé par l'Institut du Monde Arabe sur les «*Intérêts, enjeux et problèmes de préservation du patrimoine bâti maghrébin*», est reporté au mois de juin 1991.

RECTIFICATIF : Dans «*Correspondances* » n° 27 p. 9, lire, au lieu de Majalat ach-cha'r, majalat ach-chi'r - de plus, la revue IBLA, est semestrielle, et non hebdomadaire.

Laurent PAPIN - CDTM
22 avenue de Paris 1000 Tunis - 245.508

2000 ex. - Imp. Finzi - Tunis

A LIRE ET A CONNAITRE

POLITIQUE INTERNATIONALE

BERG (Eugène). - La Politique internationale depuis 1955. - Paris : Economica, 1989. - 1574 p.

MONTBRIAL (Thierry de). - Que faire ? Les grandes manœuvres du monde. - Paris : La Manufacture, 1990. - 537 p.
Politique internationale et relations bilatérales, actes du colloque algéro-allemand organisé par le Centre National d'Etudes Historiques et Deutsches Orient Institut, Hamburg, 8-10 février 1988. - Hamburg : Deutsches Orient Institut, 1989. - 236 p.

DROIT

Association tunisienne de droit constitutionnel. Tunis. - Journées tuniso-françaises du droit constitutionnel, Tunis-Sousse, 11-16 mars 1988, organisées avec le concours des services culturels de l'Ambassade de France. - Tunis : CERP, octobre 1990. - 362 p. - (Université de Tunis III, Série Sciences Juridiques 1).

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

NAJAR (Sihem). - Pratiques alimentaires des Jerbiens : une étude socio-anthropologique, sous la dir. de M. Maffesoli. - DEA : Sociologie : Université de Paris V : octobre 1990; 2 vol.
ZORMATI (Mustapha). - Croissance urbaine d'une petite ville tunisienne, Kalaa Sghira, sous la dir. de P. Signoles. - Maîtrise : géographie : Université de Tours : octobre 1990; 171 p.

LITTÉRATURE

Littérature maghrébine in : Le Croquant, n° 8, automne-hiver 1990, p. 2-38. (textes de Mohammed Dib, Abdallah Zrika, Khireddine Mourad, Lina Moulay, Rabha Belmri, Charles Bonn, Hawad).

FEMMES

MINCES (Juliette). - La femme voilée, l'Islam au féminin. - Paris : Calmann-Lévy, 1990. - 235 p.

MUSIQUE

Espace musical, espace historique, espace politique sous la dir. de J.F. Bayard in : Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien, n° 11, 1991, 208 p.

Congrès du Caire 1932. - musiques savantes et populaires - Paris : Bibliothèque Nationale : Institut du Monde Arabe, 1988. - 2 disques compacts + livret trilingue. - (Archives sonores de la phonothèque nationale).

ANNUAIRE

Répertoire méditerranéen : centres d'action, de recherches et de formations 1991. - Paris : Fondation René Seydoux, 1990. - 211 p.